



# La Loire

A mi-chemin entre sa source et son estuaire, la Loire qui coule sur le territoire de la Communauté de communes Les Bertranges est ici appelée la **“Loire des îles”**. Et pour cause ! Ici les chenaux du fleuve sont multiples, les îles nombreuses et mobiles. C'est ce qu'on appelle un système en anabranché.

## La biodiversité du fleuve Loire

### Est-elle menacée ?

Les anciens ouvrages de navigation et de protection, et l'extraction massive de granulats ont contraint la Loire à creuser en profondeur et a ainsi **provoqué l'enfoncement de son lit et de la nappe alluviale**. Les eaux qui s'écoulaient dans divers bras se concentrent de plus en plus dans un unique chenal : c'est la **chenalisation** du fleuve. Cela conduit au **déperissement** de la forêt qui se transforme en forêt classique de plaine, les pelouses et prairies s'embroussaillent (fin de l'entretien par pâturage), les zones humides se comblent et s'assèchent car leur alimentation en eau se réduit.

La problématique des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) est également présente avec notamment la Jussie à grande fleur, la Tortue de Floride et la Renouée de Japon.

**Les variations importantes** et fréquentes de niveau d'eau et la puissance des crues favorisent le rajeunissement des milieux naturels du bord de Loire. Le fleuve érode les berges, dépose des alluvions, inonde ou comble des bras secondaires, contribuant ainsi à une formidable mosaïque de milieux naturels. Bancs de sable, pelouses et prairies sèches, fourrés, bras morts, forêts alluviales et zones humides abritent **une importante diversité d'espèces** dont certaines sont rares et menacées de disparition.

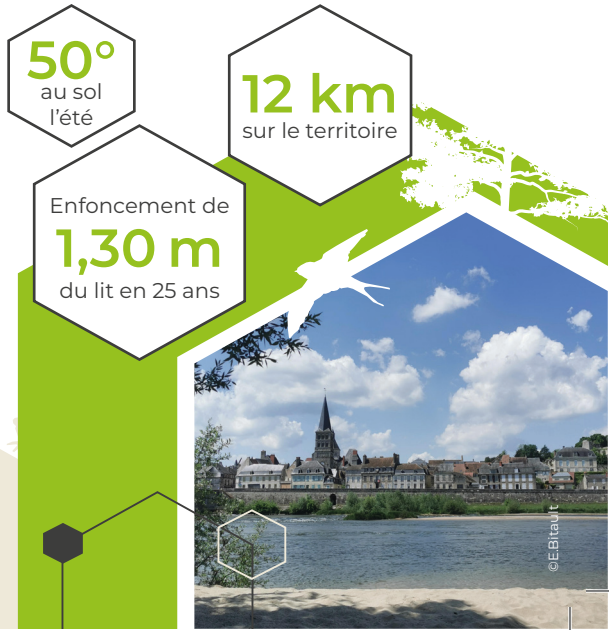
Le bras principal est **un couloir migratoire important** pour les saumons atlantiques, les anguilles, les aloses et lamproies marines et une zone de quiétude privilégiée pour les oiseaux d'eau hivernants comme la Grue cendrée.

Dès le printemps, Martin-pêcheur, Hirondelle de rivage et Guépriers d'Europe **creusent leurs nids dans les berges** érodées par le fleuve et les libellules (Gomphe à pattes jaunes, Gomphe serpent) débutent leur émergence.

### Que faire ?

- **Restaurer la dynamique fluviale** pour maintenir la capacité d'écoulement en cas de crue et minimiser la chenalisation et permettre à la Loire sa divagation latérale ;
- **Assurer des conditions d'accueil favorables** aux espèces sensibles du lit vif ;
- **Limiter** la prolifération des EEE avec une gestion adaptée pour la flore (pas de girobroyage de la Renouée) ;
- **Restaurer et entretenir** les milieux ouverts herbacés et **encadrer** les pratiques d'exploitation ;
- **Privilégier** la non-intervention sur les forêts alluviales ;
- **Restaurer et entretenir** les zones humides liées à la Loire.

Imprimé par : CIA Graphic - Conception : Originis

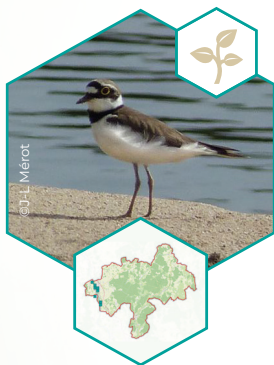




### La Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

revient des côtes africaines courant avril et s'installe sur les grèves de Loire. La construction du nid n'est pas longue puisque c'est une simple dépression creusée dans le sable ou le gravier par la poitrine de l'oiseau avec un apport de quelques brindilles.

*La capture d'un petit poisson est d'abord l'occasion de poursuites entre le mâle et la femelle puis cette dernière le reçoit comme hommage symbolique avant l'accouplement.*



### Le Petit gravelot (*Charadrius dubius*)

petit échassier au bec court, trotte à toute allure sur les bancs de sable puis s'arrête instantanément et repart de plus belle comme un jouet mécanique. Le mouvement de ses pattes est parfois si rapide qu'on a l'impression de le voir rouler sur les cailloux.

*Les œufs du Petit gravelot déposés sur le sol nu ressemblent à s'y méprendre à des petits galets aussi bien par leur forme que par leur taille.*



### La Centaurée rhénane (*Centaurea stoebe*)

est une plante très rare qui affectionne les bancs de sables du lit mineur de la Loire. Pouvant atteindre 1.5 m, elle ne passe pas inaperçue. Mais la tendance au boisement des îles de la Loire pourrait compromettre son maintien à long terme.

*C'est une voyageuse. Elle a trouvé en région parisienne de nouveaux corridors à conquérir. Ainsi, elle s'est établie et se naturalise dans des friches le long de voies de chemins de fer et de routes.*



### La Prêle rameuse (*Equisetum ramosissimum*)

se cantonne au Val de Loire et plus particulièrement en aval du Bec d'Allier. Elle y affectionne les prairies à chiendents mais peut aussi s'observer sur les bancs de sables du lit mineur. Les Prêles sont des fougères qui se reconnaissent pour leur tige droite unique ou accompagnée de verticilles réguliers de rameaux fins.

*Comme souvent chez les Prêles, sa tige est riche en silice. Cette particularité a contribué à utiliser cette plante pour polir des petites pièces de bois, de cornes ou d'ivoire.*

### L'Epervière de la Loire (*Pilosella peleteriana* subsp. *ligerica*)

est une plante endémique au bassin de la Loire, intimement liée à la dynamique fluviale de la Loire. Ses poils lui permettent de retenir l'eau pour résister à la sécheresse. Attention de ne pas la confondre avec la très commune Piloselle (*Pilosella officinarum*).

*Les piloselles sont réputées pour produire des substances allélopathiques. Ces molécules sont des sortes d'herbicides naturelles permettant à l'espèce d'éliminer la concurrence et de pouvoir se répandre. Les piloselles sont ainsi souvent observées sous forme de taches denses.*

Classement des espèces menacées sur la liste rouge de Bourgogne selon le niveau de menace

En danger critique

En danger

Quasi menacée